

Le ministre a parlé de l'établissement du Marché commun européen, de la tendance à l'intégration européenne. J'étais heureux qu'il en parle car rien de plus important, à mon avis, ne s'est produit dans le domaine économique et, bien entendu, peut-être, politique, à l'heure actuelle.

Il est vrai qu'au cours des douze dernières années, nous, le Canada, et d'autres pays libres, avons conclu et établi nos relations commerciales multilatérales de façon tout à fait satisfaisante, et avec succès, en général, par l'intermédiaire du GATT, et je pense que le GATT a rempli une fonction des plus utiles au cours de ces années en abolissant les restrictions et en établissant des relations multilatérales.

Mais alors, que ces dernières années on retenait le GATT comme cadre général, les conditions qui existaient lors des premières années du GATT se modifient et je pense qu'il devient de plus en plus évident maintenant qu'il faudra envisager sous un nouveau jour cette idée générale de commerce international et le fondement sur lequel il doit reposer. Le fonctionnement pratique du GATT a été de plus en plus modifié par les politiques nationales de beaucoup de pays, et beaucoup de ces pays qui sont membres du GATT et qui rendent des hommages peu sincères à ces dispositions commencent,—certains d'entre eux font plus que commencer,—à fonder leur politique commerciale sur des accords plus restrictifs que ceux du GATT.

La zone sterling a été conservée en tant qu'important groupe commercial. Les États-Unis continuent d'être une vaste région commerciale relativement isolée. Le bloc sino-soviétique prend rapidement de l'ampleur en tant que zone commerciale et le Marché commun européen, auquel on ne songeait pas encore lors de la création du GATT, devient une réalité que, je pense, nous devrions accueillir avec plaisir pour plus que des raisons d'ordre économique, pourvu qu'il soit établi de la bonne façon.

Ensuite, tout récemment encore, les pays de l'Amérique latine ont entrepris des pourparlers à l'égard de la possibilité de créer une sorte d'union économique de l'Amérique latine, et par conséquent, le commerce mondial est de plus en plus dominé par les géants économiques et par les blocs commerciaux économiques. Nous pouvons nous attendre, pendant la période intermédiaire, du moins, à une nouvelle expansion des régimes extranationaux de devises communes, d'unions douanières et de bilatéralisme sur une haute échelle, et peut-être même, à une application plus limitée plutôt que plus étendue du multilatéralisme prévu par le GATT.

[L'hon. M. Pearson.]

Aucun pays ne risque plus d'être touché par ces événements que le Canada. Bien entendu, il est encore trop tôt pour dire ce qui arrivera au commerce mondial dans ce nouveau contexte et aux pays comme le Canada dont la prospérité, l'indépendance, la stabilité économique, dépendent dans une si grande mesure de l'expansion du multilatéralisme. Cette évolution contraire présente de sérieux dangers possibles que tout gouvernement canadien devrait considérer avec le plus grand soin.

Par exemple, l'établissement d'un marché commun en Europe, dont le ministre a parlé, produira sans doute des avantages tant économiques que politiques, je l'espère, mais cela peut aussi créer de nouvelles difficultés pour le commerce mondial et même pour le maintien de l'alliance occidentale. Je veux simplement signifier par là que si ce mouvement européen se produit sans quelque genre d'association avec l'Amérique du Nord, nous aurons une zone commerciale économique en Europe qui se séparera de plus en plus d'une zone commerciale nord-américaine, et disons, pour l'instant, des États-Unis. Si cela se produit, cela aura sur l'alliance de l'Atlantique des résultats tant politiques qu'économiques et si devait s'établir ce genre de zone européenne qui n'a pas été capable de conclure des arrangements avec les États-Unis, quelle sera la position du Canada à une époque où les aspects continentaux de la sécurité prennent aussi de plus en plus d'importance aux États-Unis, par opposition aux aspects de l'Atlantique? S'il arrivait que la zone européenne ne puisse devenir une zone atlantique,—je l'ai dit bien des fois,—le Canada serait probablement appelé à faire l'un des choix les plus difficiles de son histoire et, comme je l'ai dit ce matin, non seulement est-ce important pour le Canada au point de vue politique, mais ce sera très important pour le Canada au point de vue économique, parce que cette nouvelle zone européenne promet de devenir l'une des principales zones commerciales du monde. Elle augmente déjà sa proportion du commerce mondial, tandis que celle de l'Amérique du Nord diminue.

A cause des souvenirs, de l'expérience, de la dévastation, de la destruction, de la pauvreté et de la ruine que la guerre a laissés, nous sommes habitués à penser que l'Europe est encore une sorte de région économiquement ruinée. C'est peut-être une opinion trop optimiste, comme semblent l'indiquer les chiffres que j'ai consignés au compte rendu ce matin. Par conséquent, je dis qu'il ne peut y avoir d'aspect plus important de la politique commerciale à l'heure actuelle que la conversion de la zone européenne de libre-échange en une zone atlantique d'échange encore plus libre. Le marché commun a commencé